



Numéro de l'acte	2016-175-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	4

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

QUESTION N°2016-175

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Constitution d'une provision pour compte-épargne temps

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Le compte épargne temps a été créé par délibération n°2010-82 du Conseil Municipal en date du 18 juin 2010 et permet aux salariés qui ne peuvent poser leurs congés ou RTT à temps de les épargner.

Or, cette épargne a un coût, qu'il convient de provisionner, conformément au principe de sincérité des comptes.

Au 16/12/2015, la situation du compte épargne temps est la suivante :

- nombre de jours épargnés : 2359
- valeur salariale correspondante : 373 543.73 €

Au 21/11/2016, la situation du compte épargne temps était la suivante :

- nombre de jours épargnés : 2489
- valeur salariale correspondante : 409 810.38 €

Le principe de prudence doit conduire à la constitution d'une provision, qui est réajustée chaque fin d'année, afin de ne pas faire peser sur un seul exercice le poids de cette charge lorsqu'elle se présentera.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la constitution d'un complément de provision pour "risques et charges de fonctionnement courant" de 36 266.65 €
- de d'imputer la dépense au budget Ville 2016, chapitre 68

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Affiché le 15 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.